

DOYENNE DE MUZILLAC

Paroisses d'Ambon, Arzal, Billiers, Damgan, Le Guerno, Muzillac, Noyal-Muzillac, Pénerf

Annonces pour les mois de juillet et août 2020

Bienvenue au pays de Muzillac



Eglise Ste Thérèse
de Muzillac



Eglise St Martin d'Arzal

Edito

Les communautés chrétiennes du doyenné de Muzillac sont très heureuses de vous accueillir cet été, après la période difficile que nous avons traversée au printemps. La pandémie, encore active, n'est pas sans conséquence, même actuellement. Certains pardons et les fêtes maritimes, que nous attendions, ont ainsi dû être annulés cette année. Le livret d'été dont nous étions familiers est remplacé par ce fascicule qui, nous l'espérons, vous sera utile au cours de votre séjour, un séjour qui inclura peut-être la recherche des choses de Dieu. Puisse-t-il vous aider à découvrir les lieux qui lui sont consacrés, à aller à la rencontre des chrétiens qui s'y rassemblent ! Nous nous sommes découverts créatures bien fragiles : la pause estivale est un moment privilégié pour nous rapprocher du Créateur infiniment aimant. Que la proximité de Dieu nous recrée et nous revigore ! Que ces mois d'été nous disposent à un nouveau départ, un recommencement dans la vie neuve de celles et de ceux qui sont devenus enfants chéris de Dieu !

Sommaire

Page 1 : Mot du Curé-doyen, sommaire.

Page 2 : Contacts et accueil, sacrements, informations.

Page 3 : Horaires des messes et pardons

Page 4 : Le doyenné, son histoire, son patrimoine

Eglise Ste Julitte et St
Cyr d'Ambon



Père Yann
LAMOUROUX



Eglise St Maixent de Billiers





Eglise St Martin de
Noyal-Muzillac

Accueil et renseignements :

Presbytère de Muzillac : du lundi au vendredi de 10h à 12h
et de 14h à 18h et le samedi de 10h à 12h et de 14h à 16h.

✉ : 5, rue Lamennais 56190 Muzillac ☎ : 02 97 41 67 49

✉ : presbytere.muzillac@gmail.com

🌐 : <http://curemuzillac.com/>

Demandes de messes et services :

Damgan et Pénerf : Marie-
Louise au 02 97 41 27 24

Ambon : Noëla
au 02 97 41 05 31

Arzal : Maryvonne
au 02 97 45 04 50

Autres paroisses :
s'adresser au presbytère

**Obsèques, sacrement des malades,
confessions...** : s'adresser au presbytère
Mariages : inscriptions en septembre pour
l'année suivante

Baptêmes des petits enfants : demande 3
mois à l'avance



Eglise de Le Guerno

Prêtres du doyenné :

Père Yann LAMOUROUX, Curé-doyen

Père Crispin NDJIBU SHABANA, vicaire ↑

← Père Rogatien SEDJO, vicaire

Père Etienne PORTALIS,
nouvellement ordonné →



Eglise N.-D. de Bonne
Nouvelle à Damgan



➤ **Les messes et pardons mentionnés p.3 pourraient
être annulés ou modifiés selon l'évolution des règles
sanitaires.** Voir l'affichage dans les églises.

➤ **Groupe de prière lundi à 17h30** à l'oratoire de
Muzillac (sauf du 20 juillet au 17 août à Kervoyal)

➤ **Pèlerinage à pied de la chapelle de Kério à Ste
Anne d'Auray les 5 et 6 septembre** : inscriptions
auprès d'Anne : 06 10 61 67 57



Horaires ordinaires des messes en juillet et août

Le samedi à 18h30 sauf le 15 août : Billiers, Le Guerno, Damgan

Le dimanche à 9h30 : Ambon, Arzal, Pénerf

Le dimanche à 11h : Damgan, Muzillac, Noyal

Messes en semaine et confessions : voir les feuilles d'annonces dans les églises et sur internet (<http://curemuzillac.com/>)

Solennité de l'Assomption :

- **Le 14 août à 18h30 à Billiers et Le Guerno et pardon de la chapelle N.-D. de la Paix à Kervoyal** (pas de messe à l'église de Damgan)
- **Le 15 août comme le dimanche** (Pas de messes anticipées du dimanche le 15 au soir)

- **Pardon de la chapelle Ste Julitte** (paroisse d'Ambon) **le 5 juillet, messe à 11h** (pas de messes aux églises d'Ambon et Damgan ce jour-là)
- **Pardon de la chapelle St Tugdual** (paroisse d'Ambon) **le 26 juillet, messe à 9h30** (pas de messe à l'église d'Ambon)
- **Pardon de la chapelle de mille Secours à Brouël** (paroisse d'Ambon) **le 2 août, messe à 9h30** (pas de messe à l'église d'Ambon)
- **Pardon de la chapelle N.-D. de la Paix à Kervoyal** (paroisse de Damgan) **le 14 août à 18h30** (pas de messe à l'église de Damgan)
- **Pardon de la chapelle St Mamers** (paroisse d'Ambon) **le 16 août à 9h30** (pas de messe à l'église d'Ambon)

Suite à la pandémie de CoVid-19, ont été annulés cette année la fête de la mer de Pénerf, la fête et le pardon de N.-D. de la Garde à Billiers, le pardon de la chapelle de Moustéro, la Noce bretonne de Noyal-Muzillac, le pardon et la fête de Ste Anne à Le Guerno.

Le doyenné de Muzillac



Appartenant au diocèse de Vannes, **le doyenné de Muzillac**, avec ceux de Questembert-Rochefort-en-Terre, Allaire et La Roche-Bernard, fait partie du Pays de Vilaine.

Il rassemble huit paroisses en quatre ensembles paroissiaux :

- ☞ Muzillac, Billiers
- ☞ Noyal-Muzillac, Le Guerno
- ☞ Ambon, Damgan, Pénérf
- ☞ Arzal

Eglise St Pierre
de Pénérf



Histoire : La présence chrétienne remonte au V^{ème} siècle (église d'Ambon). Plusieurs faits marquants ont jalonné son histoire (Hospitaliers à Le Guerno et Templiers à Lantien au XII^{ème} siècle, Abbaye de Prières fondée en 1252 par Jean 1^{er} le Roux Duc de Bretagne, prédication de St Vincent Ferrier en 1419, persécution des prêtres à la révolution, réquisition des biens de l'église en 1906 notamment).

Patrimoine : des circuits permettent de découvrir ses 8 églises, 15 chapelles, une dizaine de calvaires et autant de fontaines, une trentaine de croix et de multiples objets sacrés, fresques et tableaux de différentes époques.

Des circuits piétons et VTT (voir sur la carte) permettent de les visiter. Le détail des circuits est disponible dans les offices du tourisme (Damgan, Muzillac, Ambon) ou sur le site <https://www.damgan-larochebernard-tourisme.com/>